

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 039-243900420-20250403-2025_33-DE

Berger
Levaillant

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 03 avril 2025

Date de convocation

21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, jeudi 03 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Adhésion à BGE Franche-Comté
N°33/2025**

Présents

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

2

Excusés

7

Votants

35

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Magdelaine, Chalumeau, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Masuyer, Faivre, MM. Dejeux, Truchot (procuration à Mme Sermier), Rochet (procuration à M. Rougeaux), Théry, Coutrot.

Absents

BGE Franche-Comté est une association, membre du premier réseau d'aide à la création d'entreprise. Cette structure constitue un partenaire essentiel dans l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise. Elle permet notamment aux porteurs de projet d'affiner, de structurer et de développer leurs projets, d'accompagner à la réalisation de l'étude de marché, de mobiliser les financements, de conseiller sur les statuts, etc.

Il est proposé au Conseil communautaire de se diriger vers l'option selon laquelle la Communauté de communes du Val d'Amour devient membre de soutien (et reçoit annuellement les données chiffrées correspondant à son territoire) pour un montant forfaitaire de 250€ pour l'année 2025.

Compte-tenu de l'intérêt que peut trouver la Communauté de communes du Val d'Amour à recueillir ces données dans le cadre de sa compétence développement économique, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'adhésion à BGE Franche-Comté pour l'année 2025,
- Autorise le Président à signer le bulletin d'adhésion 2025 et tous les documents afférents,

- Autorise le Président à payer la cotisation annuelle de 250€,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

